

Réf: Dossier N° 090634

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGRO BIO & SONS »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN ANGRE 8E TRANCHE,
Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 15/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRO BIO & SONS »

Objet : IMPORT -EXPORT, LA PROMOTION DE PRODUITS ET EQUIPEMENTS AGRICOLES EN COTE D'IVOIRE;

TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE,
POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'UN DES OBJETS CI-DESSUS SPECIFIES OU A TOUS AUTRES,
SIMILAIRES OU CONNEXES, SUSCEPTIBLES DE FACILITER LE DEVELOPPEMENT OU L'EXTENSION DE LA SOCIETE

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN ANGRE 8E TRANCHE, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) : M COULIBALY LACINA MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02123 du 14/04/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16357/GTCA/RC/2022 du 14/04/2022

